



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Spécial 4 pages
La rentrée au hockey junior majeur
Cahier C

Visite à la ferme
Des décideurs régionaux s'initient à l'agriculture
Page A4



SHERBROOKE / VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2002 / 93^e ANNÉE / NO 174

Les MONDIAUX JEUNESSE à Sherbrooke dans 299 jours

65^e plus taxes, (Floride 1.75\$)

Chantiers des arrondissements

La Ville nouvelle donne la parole aux citoyens

Luc Larochelle
llarochel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Les élus veulent modeler la ville unifiée de Sherbrooke avec les traits de chacune de ses composantes. Les citoyens et les organisations sont conviés au Chantier des arrondissements, un exercice de consultation qui se déroulera du 19 octobre au 16 novembre.

Les administrateurs municipaux veulent connaître la perception de la population face aux services rendus depuis la fusion afin d'adapter les structures et leur financement. Cinq des six consultations auront lieu le samedi de manière à ce que l'horaire convienne à la plupart des citoyens.

Un document présentant les particularités socio-économiques de chaque arrondissement est en voie de préparation et servira de base pour lancer la réflexion sur des thèmes spécifiques à chacun des territoires.

«C'est un engagement que j'avais pris en campagne électorale, nous voulons que tous les citoyens aient l'opportunité de contribuer à la mise en place de la nouvelle ville. Cette réflexion nous aidera à bâtir des plans d'action et influencera la préparation budgétaire. Nous sommes ouverts à réajuster les budgets pour mieux répondre aux attentes des citoyens», a dit hier le maire Perrault en lançant l'invitation à la population.

L'ancien maire de Fleurimont, Francis Gagnon, à qui M. Perrault avait confié la responsabilité de préparer cette réflexion, déborde lui aussi d'enthousiasme.

«Il y avait huit réalités différentes le 31 décembre, au moment de la dissolution des anciennes villes, et il a toujours été du désir des élus de respecter ces différences. Cette nouvelle ville, il faut la réussir et la bâtir ensemble», appelle-t-il.

Pour éviter l'improvisation et maximiser les retombées positives des ateliers, les personnes intéressées à y prendre part devront s'inscrire aux moins deux semaines à l'avance. La première étape du Chantier se déroulera le samedi 19 octobre dans l'arrondissement des Vallons-du-Lac et la dernière aura lieu le samedi 16 novembre, dans l'arrondissement 2.

Dans l'intervalle, les citoyens de l'arrondissement de Brompton (le 26 octobre), de Jacques-Cartier (2 novembre), du Mont-Bellevue (9 novembre) et de Lennoxville (le 13 novembre) auront eu l'occasion de se faire entendre.

«J'avais des craintes sur ce qui allait se passer après le 1er janvier, elles sont maintenant dissipées. Je pense que tout est correct. C'est ce que je perçois, du moins à partir de l'hôtel de ville. Je ne sais pas si les citoyens sont du même avis», a déclaré le président de l'arrondissement de Lennoxville, Douglas MacAulay.

«Nous avons formé un groupe-témoin en début d'année pour assurer le bon démarrage de notre conseil

Voir CONSULTATION en page A2

Charest veut baisser les impôts de 5 milliards \$ en 5 ans



Le PLQ propose un gel des budgets, sauf à la Santé et à l'Éducation

Jocelyne Richer (PC)
QUÉBEC

Si les Québécois décident de porter au pouvoir le Parti libéral, le printemps prochain, ils auront choisi un gouvernement qui s'engage à diminuer leur fardeau fiscal de 5 milliards \$ en cinq ans, et qui augmentera les dépenses en santé et en éducation, tout en maintenant l'objectif du déficit zéro.

Le PLQ compte gagner ce pari en mettant l'Etat au régime minceur. Le budget de tous les ministères du gouvernement sera gelé pendant cinq ans, sauf ceux de la santé et de l'éducation. On prévoit aussi abolir certains ministères et ne pas remplacer bon nombre (40 pour cent) des milliers de fonctionnaires qui doivent prendre leur retraite au cours des 10 prochaines années.

C'est là l'essentiel du plan d'action du PLQ, bâti autour du slogan «Réinventer le Québec», qui a été rendu public hier par le chef Jean Charest, dans le cadre enchanté du parc de la chute Montmorency.

De plus, avec un gouvernement libéral, les enfants du primaire apprendront l'anglais dès la première année et seront en classe une heure et demie de plus par semaine (25 heures au lieu de 23,5), un ajout qui coûtera au trésor public 100 millions \$ par année. Le PLQ veut également s'attaquer au problème du décrochage scolaire dès le cours primaire.

On prévoit aussi augmenter les budgets des cégeps et des universités, particulièrement en régions. Les étudiants qui termineront leur cours collégial technique dans les délais prévus recevront un chèque de 1000\$, en guise de récompense.

En matière de santé, le mot d'ordre est la décentralisation. Les libéraux veulent abolir les régies régionales de la santé — qu'ils avaient eux-mêmes créées — et remettre la gestion de la santé entre les mains des autorités locales. Aussi, les directeurs de tous les établissements de santé de telle ou telle région (hôpitaux, CLSC, cliniques) devront se concerter et s'assurer que les citoyens auront accès 24 heures par jour, sept jours sur sept à des soins de santé. Le modèle «mur à mur» imposé par Québec à toutes les régions sera une époque révolue, a dit M. Charest.

Il n'y a pas de système de santé «à deux vitesses» en vue avec un gouvernement Charest, qui entend cependant mettre à contribution les cliniques privées pour désengorger les urgences des hôpitaux et réduire

Voir PLAN D'ACTION en page A2

LANDRY ET DUMONT FUSTIGENT LE PLAN LIBÉRAL (D1)
L'INVENTEUR RÉINVENTÉ - L'ÉDITORIAL EN A6

S'il est porté au pouvoir, le chef libéral Jean Charest s'engage à diminuer le fardeau fiscal des Québécois de 5 milliards \$ en 5 ans tout en augmentant les dépenses en santé et en éducation.

Une autre grosse récolte de marijuana

Pour la deuxième fois en trois jours, la police a coupé l'herbe sous le pied des producteurs de marijuana de la région, hier. Après la saisie de plus de 4000 plants dans le secteur de Woburn et La Patrie, la SQ et la GRC ont cette fois-ci fait main basse sur 272 kilos de «cocottes» et 48 plants dans une étable située en bordure de la route 108, à Sainte-Marguerite-de-Lingwick. Quatre femmes âgées entre 35 et 57 ans ont été arrêtées sur les lieux. La valeur de la saisie atteint 2,1 millions \$. LES DÉTAILS EN B1.

«C'est la première fois de ma vie que je gagne quelque chose!»

Un Magogois, Collin Côté, remporte la Maison Desjardins

Denis Dufresne et Alain Goupil
SHERBROOKE

Un résident de Magog, Collin Côté, a gagné hier la Maison Desjardins, dans le cadre du tirage au profit de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) et de la Fondation de l'Institut de gériatrie de Sherbrooke.

Le prix, d'une valeur globale de 245 000 \$, comprend la maison modulaire, le mobilier à l'intérieur, de même qu'un terrain sur la rue Yamaska, dans le quartier Marie-Victorin. Collin Côté tondait méticuleusement la pelouse, hier après-midi, lorsqu'il a appris qu'il était l'heureux gagnant de la maison Desjardins.

«J'ai reçu un appel sur ma pagette. C'était ma femme. Elle me disait de rappeler à la maison, qu'une bonne nouvelle m'attendait».

Au bout du fil, sa femme Diane lui a annoncé que c'est son billet qui avait été tiré. La surprise a alors fait place à l'étonnement.

«C'est la première fois de ma vie que je gagne quelque chose. Avant aujourd'hui, je n'avais jamais rien gagné... à part mon salaire à la fin de la

semaine», notait l'homme chargé de l'entretien paysager d'un domaine privé non loin de Magog.

Déjà propriétaire d'une maison depuis une vingtaine d'années, M. Côté ne savait toujours pas hier ce qu'il allait faire de son prix d'une valeur de 245 000 \$.

Va-t-il déménager rue Yamaska? Va-t-il la faire transporter sur un autre terrain? Ou encore la vendra-t-il?

«Ce sont les questions que je me pose en ce moment. Disons que pour l'instant on essaye de se remettre de ça. Je ne m'y attendais pas du tout. Va falloir qu'on digère tout ça avant de prendre une décision. On ne sait pas, on va voir...»

Marié et père de quatre «grands enfants», M. Côté a été surpris d'apprendre qu'un des ses fils, pilote d'avion, avait appris la nouvelle bien avant lui.

«Il l'a su avant moi parce qu'un de ses amis est contrôleur aérien à l'aéroport de Sherbrooke. Quand il a entendu par la radio que j'avais gagné la maison Desjardins, il est entré en contact avec lui dans l'avion pour lui annoncer...», raconte l'heureux gagnant, qui a passé une bonne partie de la journée d'hier au téléphone.

Un second prix, une location de deux ans d'une voiture Pontiac Vibe, de Thibault Pontiac Buick GMC, a été remportée par Michel Breton, de Sherbrooke.

Le directeur général de la Fondation du CHUS, Michel Poulin, a pour sa part souligné que ce tirage aura permis aux deux Fondations d'amasser pas moins de 175 000 \$, contre 109 000 \$ l'an dernier.

«Ça reste à confirmer, mais c'est définitivement un record de tous les temps!» dit-il, rappelant que cette année le prix des billets était de 10 \$, contre 5 \$ au cours des années précédentes.

«Nous avons vendu près de 40 000 billets (39 083 dans les faits) à 10 \$, alors que l'an dernier nous en avions écoulé 52 000 à 5 \$. Les billets ont trouvé preneurs partout, nous en avons même vendus par Internet!» ajoute M. Poulin.

Et selon lui, «c'est unique au Canada que deux Fondations s'unissent dans un même tirage».

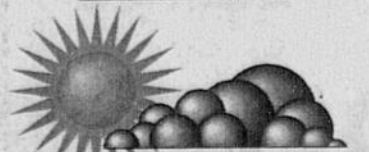
Le président de la Fondation du CHUS, René Rodrigue, a rappelé que les fonds amassés permettent l'achat de nouveaux équipements et contribuent ainsi à la qualité des soins.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



VARIABLE Maximum 19 Minimum 4
Lever soleil: 6h22 Couché: 19h01

Index

Ann. classées.....	D2	Loterie.....	A5
Arts.....	B5	Météo.....	D2
Décès.....	D5	Mots croisés.....	D3
Économie.....	B3	Opinions.....	A6
Éphémérides.....	D4	J-Paul Ricard.....	D8
Horoscope.....	D3	Sports.....	C1

2002
Sherbrooke
LaTribune
écrit l'histoire
au quotidien

À LIRE DEMAIN

Styles

La randonnée pédestre a la cote plus que jamais



Une inspirante sérénité habite Bruno Pelletier

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
Raymond Tardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Michel Morin

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR
René Béliveau
ADJOINT
Stéphane Garant

PRODUCTION
DIRECTEUR
André Roberge
ADJOINTS
Steeve Rancourt
Michel Doyon

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

DIRECTEUR
François Fouquet
ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482
Lundi ou vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466
Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Custeau
ADJOINT
Serge Nadeau

La seconde offre d'achat n'est pas prête

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Il y aura encore au moins une autre rencontre du comité de relance de la C.S. Brooks avant qu'une nouvelle offre d'achat puisse être formulée au propriétaire américain, Brooks Johnson.

Après, hier, en fin d'après-midi, la présidente du syndicat CSD des travailleurs de cette usine, Ginette Provençal, a en effet expliqué que «les travaux continuent». Ainsi, a-t-elle précisé, une nouvelle rencontre est prévue pour la fin de la semaine prochaine, soit jeudi ou vendredi prochain, à une date qui reste encore à être arrêtée avec davantage de

précision. D'ici là, a ajouté Mme Provençal, chacun doit continuer à mener à bien les responsabilités qui sont les siennes au sein de ce comité. «Il faut laisser à chacun le temps de travailler», a-t-elle lancé. Il n'a pas été possible de parler au président du comité de relance, Laval Chartré.

de travailler à l'élaboration du plan B, lequel vient en relève de l'offre d'achat qui a été récemment refusé par M. Johnson. Le propriétaire a rejeté cette offre, notamment à cause des longs délais de paiement qu'il exigeait pour la marchandise que l'usine de la rue Pacifique continuerait de fournir à l'usine de Magog qui reste sa propriété.

En vertu de ce plan B, l'usine de la rue Pacifique fournirait moins de tissus à Magog et écoulerait davantage sa production auprès d'autres clients. Pendant ce temps, le processus de fermeture graduelle de l'usine de Sherbrooke se poursuit au rythme convenu. Une cinquantaine de travailleurs sont mis à pied à la fin de chaque semaine, d'ici le mois d'octobre. Présentement, il reste environ 140 travailleurs.

Provigo se met à jour!



Imacom, Jocelyn Riendeau
Plus de deux ans après la démolition du bâtiment des Promenades des Grandes-Fourches, pour faire place à un supermarché Maxi, la chaîne Provigo-Loblaw a complété le démantèlement de l'affiche du défunt centre commercial. Le geste est accueilli avec soulagement par les promoteurs du centre-ville qui s'efforcent de chasser les images d'un quartier moribond.

Le Tribunal administratif ajourne

François Gougeon
SHERBROOKE

Le Tribunal administratif du Québec (TAQ) a été saisi hier du «cas humanitaire» de Réjean Paré, qui veut que la Régie d'assurance-maladie du Québec (RAMQ) rembourse ses traitements de prolothérapie. Deux membres de ce tribunal, l'avocat Jean-Marie Ducharme et le Dr Colette Fortier, ont entendu dans la salle du conseil de l'arrondissement des Vallons du Lac (ex-Rock Forest) les arguments de M. Paré, qui est même allé jusqu'à une grève de la faim dans sa bataille, pour que la RAMQ revienne sur sa décision.

En fait, ses traitements de prolothérapie, visant à diminuer ses douleurs suite à un accident survenu quelques années plus tôt, ont été effectués au Québec et assumés par la RAMQ de leur

début, en avril 1998, à septembre 1999. La RAMQ se basait alors sur une intervention du Collège des médecins, estimant le traitement en question sans fondement scientifique. Et depuis, c'est en Ontario, où c'est permis, que M. Paré va régulièrement subir ses traitements de prolothérapie. Mais il doit assumer les dépenses de sa poche; ce qui représente actuellement un montant de près de 40 000 \$. «C'est un cas humanitaire», a expliqué en entrevue l'avocat de M. Paré, Me Daniel E. Laroche, de Lac-Mégantic, signalant que ce genre de traitement a été remboursé par la RAMQ pendant 20 ans. Cependant, dans le cadre de la présentation de la preuve hier, la cause a dû être ajournée sur décision des responsables du tribunal car un document du Collège des médecins, donnant son avis sur la prolothérapie et rédigé en 2000, n'avait pas été porté à la connaissance du requérant.

Aucune date n'a été fixée pour la reprise.

CONSULTATION

Suite de la page A1

d'arrondissement. C'est le moment de valider ou de bonifier nos orientations», a pour sa part souligné le président de l'arrondissement du Vallon-du-Lac, Serge Forest.

La Ville se chargera d'annoncer les dates limi-

tes pour s'inscrire ainsi que le lieu des sessions du Chantier dans chaque arrondissement. Elle rendra également les documents de réflexion disponibles sur Internet - au www.ville.sherbrooke.qc.ca - d'ici deux semaines.

PLAN D'ACTION

Suite de la page A1

les listes d'attente en chirurgie. Mais, dans cette éventualité, les patients n'auront de toute façon pas à déboursier un sou, promet le parti, qui s'engage à injecter 6 milliards \$ de plus, en six ans, dans le réseau de la santé.

Et pour s'assurer que les soins seront disponibles en tout temps, le PLQ mise sur la formation d'un plus grand nombre d'infirmières et de médecins.

Depuis son accession à la direction du PLQ, en 1998, M. Charest n'a pas ménagé ses efforts pour courtiser les régions, et cette préoccupation se reflète dans le plan d'action du parti. Ainsi, promet-on, «les citoyens de toutes les régions auront un véritable pouvoir de décision de manière à orienter leur propre développement et à faire les choix qui correspondent le mieux à leurs besoins».

Dans le but de favoriser une «occupation du territoire», le PLQ est prêt à consacrer 200 millions \$ d'incitatifs fiscaux, comme autant d'appâts pour retenir — ou ramener — les gens vivre en région. De leur côté, les médecins seront «encou-

ragés» à effectuer des stages de formation en région.

Selon le chef libéral, les projections de dépenses et de revenus affichées dans le document — qui a été soumis pour examen à quatre experts indépendants — sont «très, très conservatrices», en se basant sur une croissance du PIB de 4,5 pour cent.

Le document de 45 pages, produit par un permanent du parti à la suite de diverses rencontres avec les membres, résume les priorités d'un éventuel gouvernement libéral. Il sera soumis à l'approbation des militants lors du prochain conseil général élargi du PLQ, qui aura lieu le dernier week-end de septembre à Montréal.

En point de presse, entouré de ses députés, M. Charest a indiqué que le PLQ avait choisi d'annoncer ses couleurs dès maintenant, donc plusieurs mois avant la tenue des élections, «parce que la population veut que les chefs se prononcent» sur les grands enjeux des prochaines années. Il a dit s'attendre à ce que les chefs des autres formations politiques fassent de même désormais.

Charest clavarde sur Cyberpresse

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Un fardeau fiscal diminué de 5 milliards \$ en cinq ans, des dépenses en santé et en éducation augmentées tout en maintenant l'objectif du déficit zéro et un gel des budgets de tous les ministères dans «un gouvernement en ligne». Qu'en dites-vous?

On le sait, Jean Charest, le chef du Parti libéral du Québec (PLQ) et député de Sherbrooke, veut rien de moins que de «réinventer le Québec»!

Les nouvelles propositions audacieuses du PLQ vous font sourire? Ou bien elles développent en vous un espoir nouveau vis-à-vis la classe politique? Pensez-vous que son programme est assez novateur pour déloger les troupes de l'ADQ de Mario Dumont?

Si le plan d'action du PLQ soulève ce type de questions chez vous, branchez-vous sur Cyberpresse, aujourd'hui de 17 h à 18 h. M. Charest participera à une séance de clavardage en direct de ses bureaux de Sherbrooke. Il en sera à sa première expérience du genre avec les internautes de Cyberpresse à l'adresse www.cyberpresse.ca/clavardage.

Auparavant, il aura participé à une table éditoriale dans les locaux de La Tribune. Des textes à lire demain.

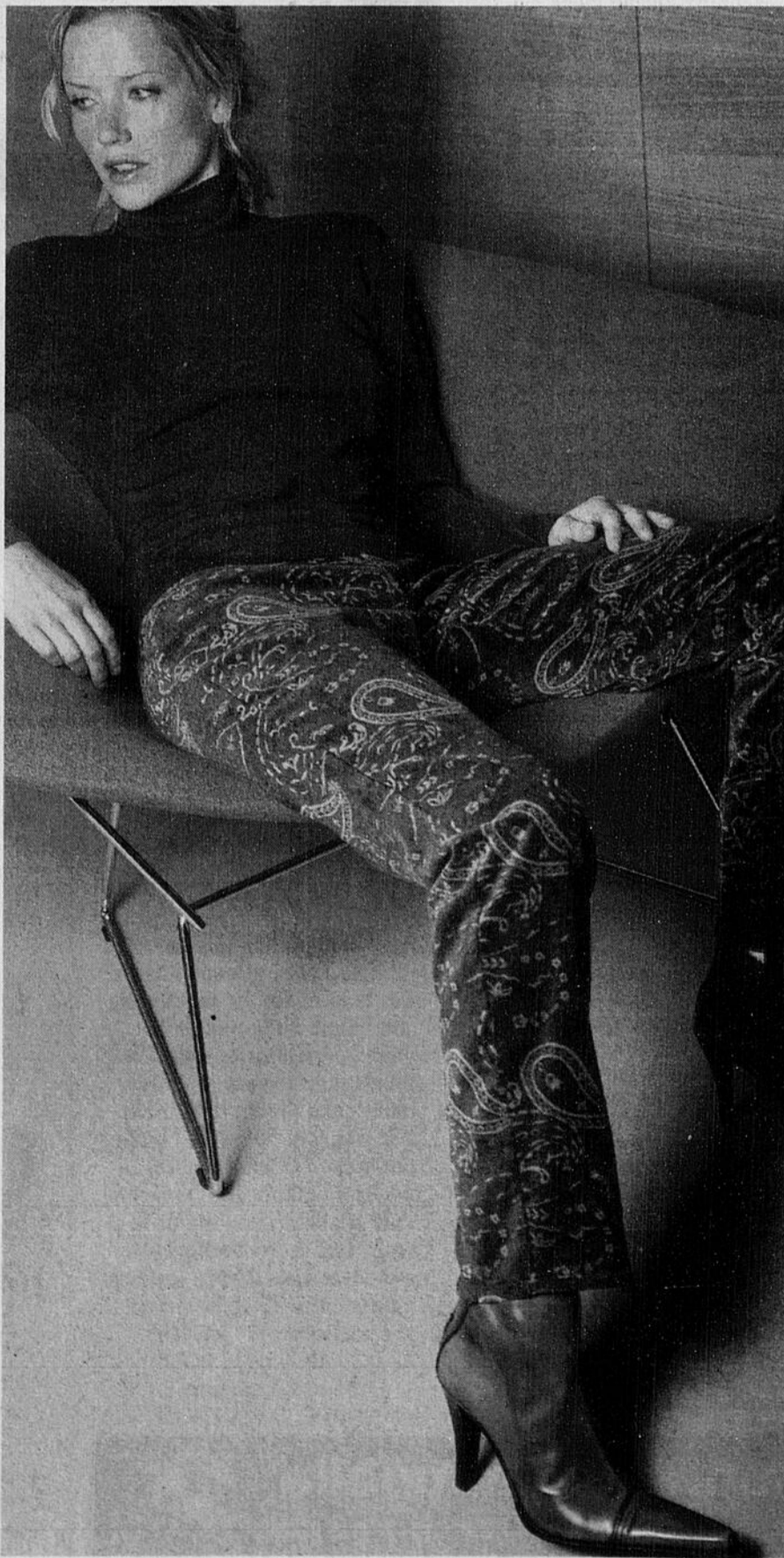
On peut consulter les faits saillants du plan d'action du PLQ à l'adresse www.cyberpresse.ca/reseau/politique/.

Enfin, en ce début de saison, les téléspectateurs sont invités à discuter mardi par claviers interposés avec la chroniqueuse télé de La Presse, Louise Cousineau.

cyberpresse.ca

CONTEMPORAINE

PETITE



LE PANTALON VELOURS PAISLEY 99.95 Coupe petite, notre collection exclusive. Pur coton. Forme jeans sans poches arrière. Motif cognac sur fond chocolat. 4 à 16. Rég. 135.00 Pull col roulé 39.95

simons



Quatre jours plus tard...

Benito me conduisait à l'aéroport LaGuardia mercredi après-midi. J'avais hâte de sortir de New York, mais ça ne devait pas trop paraître sur mon visage puisqu'il m'a demandé si j'avais aimé New York.

Est-ce que j'ai aimé New York, Benito? Si tu pouvais lire le français, tu saurais déjà à quel point j'ai hâte de ficher le camp d'ici...

Benito ne conduit pas un de ces taxis jaunes de New York qui roulent comme des trains. On ne lui permettrait pas parce qu'il est presque sourd. Il entend, mais il faut lui crier par la tête. Ce que j'ai fait tout au long du trajet. J'ai regretté de ne pas m'être assis à l'avant finalement.

Benito travaille à son compte avec sa limousine, une magnifique Buick LeSabre qu'il a achetée il y a deux ans. Il dit qu'il lui reste encore trois ans avant d'avoir fini de la payer, à raison de 393 \$ par mois: «c'est pas si cher...» et Benito est heureux.

C'est le responsable de la réception à l'hôtel où je logeais qui m'a conseillé de me faire conduire par Benito plutôt que par un taxi new-yorkais. Je me doute bien que ça lui rapporte une commission. Comme je n'avais surtout pas le goût de revivre l'expérience de la bombe jaune, qui m'avait conduit à l'hôtel à mon arrivée à New York, il n'a pas eu à insister très longtemps.

«Moi, j'adore New York, me dit Benito. C'est la plus belle ville du monde. Il y a 13 ans que j'y suis. J'ai quitté ma République dominicaine natale pour vivre le rêve américain et je ne l'ai jamais regretté. Regardez, j'ai ma voiture, mon boulot, j'ai un bel appartement et j'ai mon fils Antony, que j'adore. Je suis retourné seulement trois fois en République dominicaine depuis que je suis parti. Ma dernière visite remonte à il y a cinq ans et je ne sais pas si j'y vais y retourner un jour. Vive New York!».

Mais comment fait-on, Benito, pour être heureux dans une ville où le bruit, la saleté, la démesure et l'irrévérence font partie du quotidien des gens qui y vivent?

«On conduit une limousine et on travaille pour soi...», m'a-t-il répondu avec le plus grand et le plus franc des sourires.

Même si je ne suis pas un très grand voyageur, j'ai quand même eu la chance de visiter d'autres grandes villes de par le monde dans ma vie. Des villes que j'ai adorées, comme Prague, l'an dernier, ou encore Lisbonne, quelques années plus tôt.

Pourquoi je n'ai pas aimé New York? Probablement parce que c'est New York.

Il y a ceux qui en rêvent parce que c'est là que s'accomplissent les plus grandes carrières en Amérique, tous domaines confondus, et il y a ceux qui, comme moi, ne demandent rien d'autre à la vie que d'être heureux dans leur petit patelin.

Je serais incapable de vivre à New York. Ce serait comme vivre en face de Ground Zero. Comme me donner la mort. Je préfère laisser New York à tous les Benito de ce monde.

Quatre jours auront suffi à m'en convaincre.

Les Américains ont perdu leur belle assurance. On ne les a jamais sentis aussi vulnérables. C'est tellement évident qu'ils en font parfois pitié.

Il fallait les voir s'énerver, autour de moi, quand deux avions ont fendu le ciel au-dessus de Ground Zero dans les heures précédant les cérémonies. Il fallait aussi voir la grande nervosité sur le visage du président Bush, la veille des cérémonies, quand il a confirmé que le FBI avait déclenché le code Orange au plan de la sécurité.

Jamais on n'aurait pu imaginer voir les Américains si peu sûrs d'eux-mêmes avant les attentats contre le World Trade Center.

Les événements du 11 septembre 2001 les ont transformés et marqués au point où je doute fortement qu'ils permettent un jour la reconstruction de tours jumelles ou la réalisation de tout autre projet sur le site de Ground Zero.

Ground Zero doit devenir un lieu de pèlerinage et rien d'autre. Déjà, on vient de partout dans le monde pour se recueillir sur le site de cette tragédie, sans compter que les familles des victimes considèrent l'endroit comme le cimetière des êtres qu'ils aimaient et qui n'ont jamais pu être retrouvés dans les décombres.

Reconstruire serait leur manquer de respect.

Heureux d'être de retour à la maison. De retrouver ma blonde, nos enfants, ma moto, mon lac et Tornade.

Je sais, vous voulez savoir. Alors, voilà, Tornade, comme me l'avait dit le vétérinaire, pète le feu. Ma blonde me dit qu'il commence à être drôlement étourdissant. Si ça continue, on va changer son nom. Tiens, pourquoi pas New York? Ce serait un beau nom pour un chat, non?

mgoupil@latribune.qc.ca

Perrault admet l'urgence d'une planification moderne

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Sherbrooke doit asseoir son développement sur les fondements d'une conception moderne reposant essentiellement sur la protection de l'environnement. À ce chapitre, elle n'est pas une ville modèle.

C'est l'admission faite hier par le maire Jean Perrault, en assurant que cette lacune sera corrigée dès que la Ville aura réussi à dénicher un professionnel d'envergure pour prendre la direction de son service d'urbanisme. Le maire de Sherbrooke commentait les lacunes administratives ayant soulevé la colère de citoyens dans l'arrondissement 2 où un promoteur a procédé à des travaux de défrichage et de nivelage sans avoir toutes les autorisations requises.

D'autres membres du conseil municipal sont également d'avis que la Ville n'exerce pas une vigilance suffisante, constatant que c'est le deuxième cas du genre à surgir en moins d'un mois.

«L'organisation municipale doit développer de nouveaux réflexes corres-

pondant davantage aux valeurs d'une société du nouveau millénaire. Nous sommes à la recherche d'un professionnel qui a cette vision et qui nous aidera à faire de Sherbrooke une ville avant-gardiste, citée en exemple pour sa qualité de vie», a dit hier Jean Perrault.

La Ville est en processus d'embauche depuis plusieurs mois pour nommer un chef à sa division d'urbanisme. Elle s'en remet maintenant aux efforts d'un chasseur de têtes pour recruter ce professionnel ayant jugé que les candidatures reçues au terme d'un concours, le printemps dernier, n'étaient pas satisfaisantes.

«Ce n'était pas du calibre de ce que nous recherchons», a précisé à cet effet M. Perrault.

Le maire n'a pas voulu discuter du cas précis du promoteur Robert Lafleur, qui a contrevenu à certains règlements municipaux, notamment en matière d'abattage d'arbres. La Ville, qui lui a vendu le terrain de 17 acres ayant été en bonne partie défriché, n'avait pas insisté auprès du promoteur sur l'obligation d'obtenir un permis au moment de la transaction.

«Lorsque la Ville vend un terrain, et à plus forte raison un terrain de cette superficie, elle a le devoir d'au moins

orienter le développement vers de plus hauts standards», a pour sa part commenté le conseiller Robert Pouliot, qui a récemment dénoncé le manque de vigilance de l'appareil municipal pour une coupe d'arbres effectuée dans l'arrondissement du Mont-Bellevue.

«Je suis persuadé qu'il y a 19 autres élus aussi perplexes que l'était notre collègue Louida Brochu après avoir entendu le promoteur se moquer de nos règlements sur l'abattage d'arbres et nos fonctionnaires admettre que la Ville n'avait donné aucune consigne en lui cédant les terrains. Sans avoir toutes les informations pertinentes, à sa face même, c'est une aberration», considère également Francis Gagnon, qui préside l'arrondissement 2, où éclate cette autre polémique.

Un cynisme déplacé

Le promoteur Robert Lafleur a déclaré avec ironie qu'une «amende ridicule de 50 \$» ne l'aurait pas empêché d'entreprendre les travaux de préparation qu'il a réalisés au début de l'été alors qu'il était en attente d'autorisation de la Ville pour son plan de lotissement d'un développement devant recevoir autour de 300 familles, près de la

rue Bowen Sud.

«Je n'apprécie pas tellement qu'un promoteur se moque publiquement des règlements de la Ville. M. Lafleur serait avisé de faire preuve d'un peu plus de retenue car il doit savoir que le montant de 50 \$ est le montant minimal prévu pour une première infraction. Celle-ci peut cependant s'élever jusqu'à 1000 \$» a spécifié le président du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Serge Paquin.

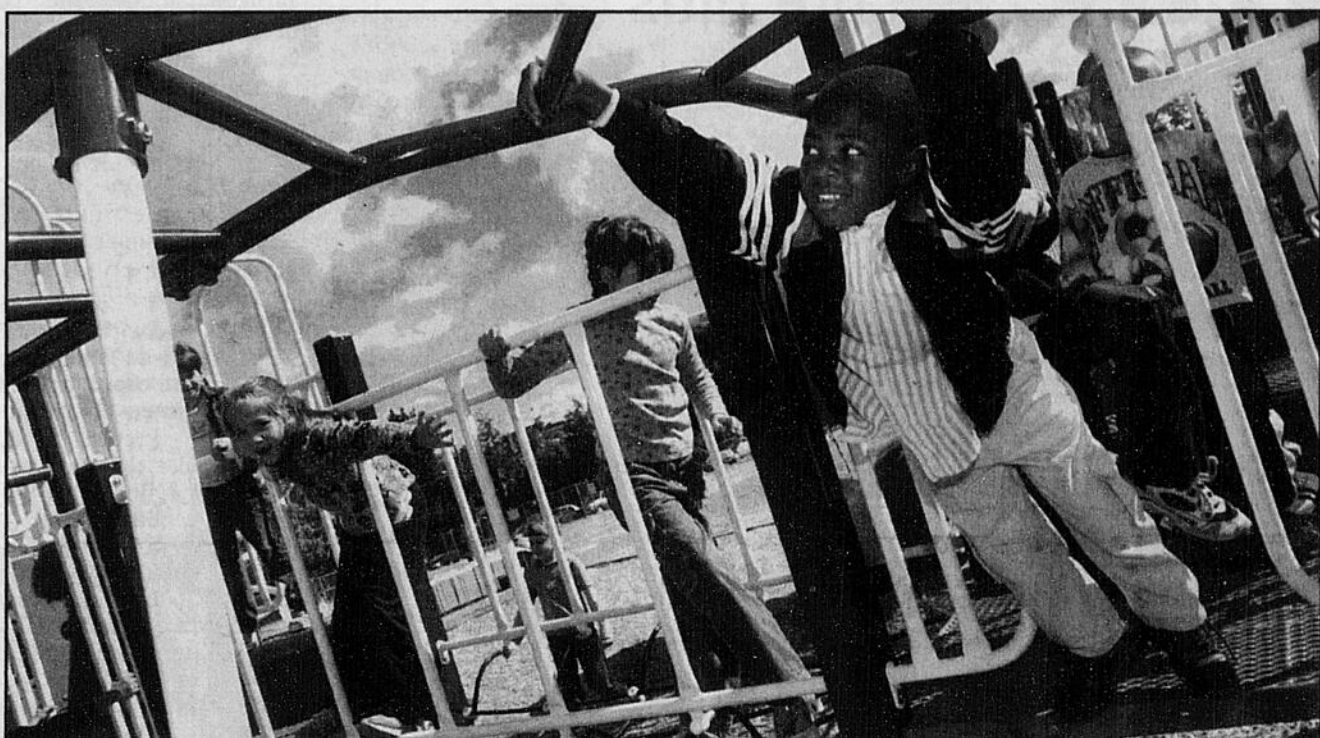
M. Paquin n'a pu confirmer si le promoteur délinquant serait mis à l'amende et pour quel montant. C'est un pouvoir discrétionnaire appartenant aux officiers municipaux et non aux élus, a-t-il dit.

Le président du CCU s'attend à ce que la Ville comble d'ici deux semaines le poste de chef de la division d'urbanisme. Mais, à son avis, ce n'est une seule personne qui fera la différence.

«A la décharge des membres de notre personnel en place, ces gens-là sont débordés. On exige beaucoup d'eux. Il faudra se questionner sur le type de surveillance que la Ville veut exercer en proportion des ressources appropriées. L'embauche d'un autre professionnel pour diriger le service viendra ajouter plus de cohésion à nos actions.»

Une pierre deux coups à LaRocque

L'école profite d'une aire de jeux qui honore la mémoire de Jean Besré



Les jeunes de l'école LaRocque de Sherbrooke, comme ici au centre Emmy Marchand et Josué Loubamba, s'en sont donné à cœur joie hier, lors de l'inauguration de l'aire de jeux qui vient combler un grand vide. En prime, le parc-école porte le nom d'un illustre ancien de l'endroit: le regretté comédien Jean Besré.

François Gougeon
SHERBROOKE

Les jeunes de «l'Université» LaRocque pourront enfin se dégoûter et dépenser sainement leur énergie dans un équipement récréatif portant un nom illustre: le parc-école Jean-Besré.

C'est avec beaucoup de fierté qu'a été inauguré hier cet aménagement construit dans la cour de l'école primaire et qui viendra combler un vide. Non seulement pour les élèves qui fréquentent l'endroit mais tous les jeunes du secteur qui est au cœur du quartier centre-sud de Sherbrooke et où les équipements de loisirs du genre sont plutôt rares.

Et en prime, les jeunes joueront à l'ombre d'un petit banc placé à l'intention du grand comédien Jean Besré, un ancien de LaRocque, mort dans un accident de la route en mars 2001 et dont le nom est dédié au nouveau parc. «Une façon de montrer que même s'il n'avait pas d'enfant, Jean Besré avait les jeunes à cœur et les aimait», a mentionné sa nièce, Marie-Claude Besré.

«C'est un très beau moment dans la

vie de notre école. Une aire de jeux semblable manquait terriblement et c'est très heureux qu'il porte le nom de M. Besré. Il est la preuve que même les gens passant par l'école LaRocque peuvent faire leur chemin dans la vie», a commenté avec émotion le principal organisateur de l'événement tenu hier, Normand Labelle, qui en est à 34^e année d'enseignement à LaRocque.

Avec sa collègue Suzanne Cabana et le directeur Martin Saint-Jean, ils ont travaillé ferme pour que le projet voit le jour. Et cela a été rendu possible par l'entremise du Club Optimiste de Sherbrooke: ce groupe a réussi à rallier différents partenaires pour recueillir le montant de près de 60 000 \$ requis pour l'installation. L'organisation vient ainsi signer à sa façon sa participation au bicentenaire de Sherbrooke.

«Aujourd'hui, c'est la fête de tous les enfants de notre école et c'est aussi l'occasion de souligner l'apport d'un grand Sherbrookoïse à la culture québécoise», a signalé le directeur Saint-Jean. Il a précisé que la nouvelle installation n'est pas un luxe, compte tenu que l'école LaRocque se trouve dans le milieu le plus défavorisé de Sherbrooke. Environ 60 pour cent de la population environnante vit sous le seuil de la pauvreté. Et en raison

de cela, il fallait compter sur l'aide fi-

nancière extérieure pour bâtir le parc-école; toute sollicitation auprès des parents étant impensable.

C'est pourquoi tant le président du Club Optimiste, Robert Weldon, Jean-Yves Perreault, au nom de la Fondation Canadian Tire, de son magasin de Sherbrooke et de celui de Rénéald Bé-lisle, à Fleurimont, que la Ville et la Commission scolaire de Sherbrooke et d'autres ont été vivement félicités pour leur implication.

Concernant l'appellation Jean-Besré pour le parc-école qui survient avant que la Ville de Sherbrooke, qui a déjà répété son intention de le faire dès le lendemain de la mort du comédien, n'en fasse usage elle-même, le conseiller Serge Paquin s'est bien défendu de ne pas bouger. «On ne s'est pas fait prendre de vitesse et on n'a pas mis notre intention (d'honorer Jean Besré) de côté. Seulement, dans le cas de l'école LaRocque l'opportunité se présente aujourd'hui. Mais c'est sûr que nous trouverons également l'opportunité de nommer une rue ou un lieu significatif à la mémoire de M. Besré», a dit M. Paquin.

De toute façon hier matin, sur le coup de la récréation, les discours des grands laissaient bien indifférents les petits: ils n'en n'avaient que pour leur nouveau parc.

2002

SHERBROOKE
2002
vous informe

Sherbrooke

La Journée des Townshippers: pour combler ce « gap between us »

Nous nous côtoyons, mais nous ne nous connaissons pas. Nous nous croisons souvent, mais nous ne nous rencontrons guère.

Je veux parler des Anglophones et des Francophones qui forment la communauté du grand Sherbrooke. Nous ne sommes pourtant pas en chicane, non, mais nous formons deux cultures qui, bien que vivant paisiblement côte à côte, demeurent passablement étanches l'une à l'autre.

«There's a gap between us», disait mon vieil oncle Henry qui a vécu toute sa vie à Lennoxville sans jamais prononcer un traître mot de français! Et nous avons tous rencontré, en voyage aux États-Unis, des francophones condamnés à manger des hamburgers et des grilled-cheese durant deux semaines sous prétexte que ce sont les deux seuls mots d'anglais qu'ils parviennent à déchiffrer sur le menu...

Heureusement qu'il existe le Townshippers' Day ou, si vous préférez, le Jour des Townshippers.

Cette journée-là n'est pas comme les autres! Elle se veut une occasion de rapprochement entre les communautés anglophone et francophone. Il s'agit d'une grande fête de famille que l'on tient chaque année depuis 1980 et qui allie traditions et culture... des deux cultures!

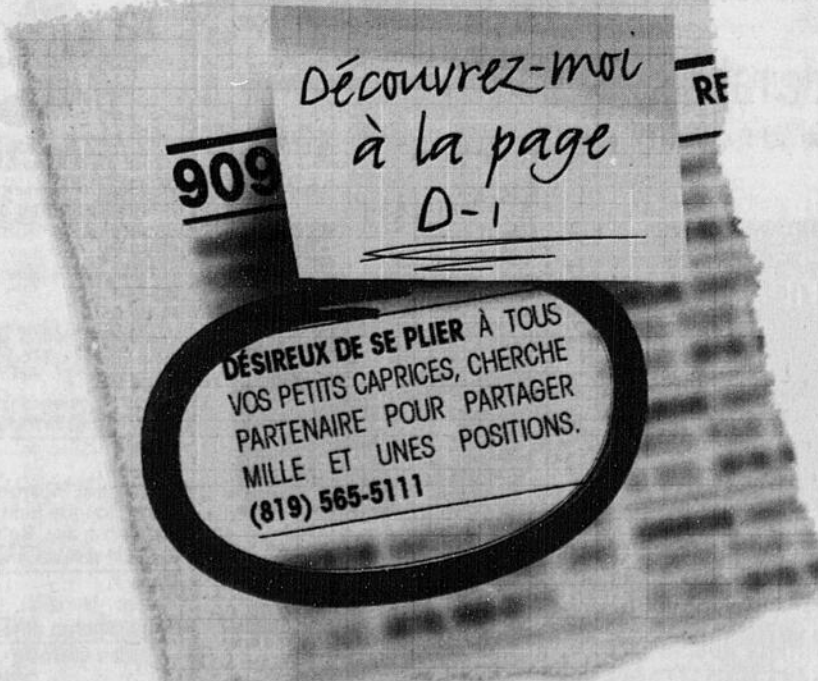
Vous n'en avez jamais entendu parler? C'est normal, 'cause there's a gap between us.

L'édition 2002 se déroulera le samedi 14 septembre prochain, sur le plateau Sylvie Daigle, site de l'ancienne exposition de Sherbrooke. Il s'agit d'un des seuls événements proposés par la communauté anglophone d'ici dans le cadre des célébrations du bicentenaire de Sherbrooke. La journée commence à 9 h pour se terminer à 17 h. Les cérémonies d'ouverture débutent à 10 h. Une pléiade d'activités et d'expositions sont prévues pour les participants de tous les âges. Au programme, on note, entre autres, une fébrile bataille entre groupes musicaux (Battle of the Bands : à ne pas confondre avec les guerres de gangs) une activité qui devrait nous en mettre plein la vue et plein les oreilles.

Depuis 23 ans, l'événement connaît un succès qui ne se dément pas. L'année dernière à Waterville, près de 8 000 personnes ont participé à la Journée des Townshippers. Et bon nombre de Francophones étaient de la fête.

En cette année du bicentenaire de Sherbrooke, l'ensemble des Sherbrookoïses de la nouvelle ville devrait profiter de l'occasion pour combler ce « gap between us ». Au fait, c'est gratuit.

Pour plus d'information, contactez la directrice de l'événement, Mme Marie-Hélène Dion au (819) 566-5717 ou consultez le site <http://www.tday.ca/>



79528

77285

Les décideurs chez les fermiers

Le MAPAQ et l'UPA mettent en évidence l'importance du rôle de l'agriculture par cette visite

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
COMPTON

Une cinquantaine de décideurs estriens ont quitté le confort de leur bureau urbain pour visiter cinq entreprises agricoles de la région, hier après-midi.

L'activité, organisée par la section estrienne du ministère de l'Agriculture (MAPAQ-Estrie) et par la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie (UPA-Estrie), visait à mieux faire connaître l'importance du rôle que joue l'agriculture ainsi que les préoccupations quotidiennes des 18 500 Estriens qui vivent de cette industrie.

«Nous voulons aussi montrer tous les efforts que l'on fait pour l'environnement», ajoute le président de l'UPA-Estrie, Antoine Doyon, en faisant référence à la «presse négative» qu'ont encaissée récemment les producteurs agricoles, notamment ceux exploitant des mégapocheries.

Les députés Serge Cardin, David Price et Robert Benoit, de nombreux maires et les membres du conseil d'administration du Conseil régional de développement (CRD) de l'Estrie ont ainsi grimpé dans l'autobus qui s'est d'abord arrêté à la ferme Fernand Veilleux et fils, sur le chemin Veilleux à Compton.

Trois générations de Veilleux se sont succédé depuis la mise en opération de cette ferme laitière, en 1906. Alexandre Veilleux, le fils du propriétaire actuel, s'apprête même à prendre la relève.

Pour l'épouse de Fernand Veilleux, Ginette



Le président de l'UPA-Estrie, Antoine Doyon, et le directeur régional du MAPAQ-Estrie, Jacques Jubinville, ont organisé une visite guidée de cinq entreprises agricoles, dont la ferme laitière opérée par Ginette Rouillard, Fernand Veilleux et Alexandre Veilleux.

Rouillard, la ferme est «une vraie PME». «Il faut, dit-elle, gérer les troupeaux, les champs, les finances...» Le député de Sherbrooke, Serge Cardin, abonde dans le même sens. «Les gens de la ville sont portés à penser que l'agriculture, c'est facile, mais ça demande des gestionnaires aguerris.»

Rêvant lui-même du jour où il pourra exploiter sa petite ferme, M. Cardin semblait réjoui de participer à la visite, une «belle initiative» selon lui. «C'est important, estime-t-il, de sensibiliser les intervenants économiques, qui iront peut-être plus loin avec le monde agricole.»

Un plus pour l'environnement

La «PME» se fait un devoir de protéger l'environnement. L'an dernier, les Veilleux ont conçu, de concert avec le MAPAQ, des abreuvoirs extérieurs pour leurs 60 vaches laitières. Alimentés par un puits artésien, ces abreuvoirs permettent aux vaches de boire une eau de bonne qualité.

Du même coup, les bêtes n'ont plus à se rendre au ruisseau pour s'abreuver, ce qui, selon Alexandre Veilleux, «évite l'érosion des sols et ne détériore plus la qualité de l'eau». Bref, un gros plus pour l'environnement.

Visiblement enchantés par ce premier arrêt, les décideurs régionaux ont ensuite repris l'autobus pour visiter la Bergerie d'Auckland et l'entreprise bovine Roger Marcoux, à Saint-Isidore-de-Clifton, puis la Ferme porcine Isidore Roy de Saint-Malo. Leur tour d'horizon s'est terminé par une visite et un méchoui chez le président de l'UPA, Antoine Doyon, lui-même propriétaire d'une entreprise bovine à Saint-Isidore-de-Clifton.

la Baie encore plus

ce week-end

tout est soldé

du vendredi 13 au dimanche 15 septembre

(sauf avis contraire).

feuilletez notre cahier publicitaire du week-end, vous y trouverez une foule d'autres aubaines!

30 % de rabais tous les pantalons tout-aller pour lui
Marques Dockers®, Haggard®, ToGo™ et Mantles™.

40 % de rabais tous les soutiens-gorge et slips en boîte
Marques WonderBra et Warner's.

50 % de rabais toutes les batteries de cuisine à plus de 300 \$ et tous les articles suivis assortis.

Un plaidoyer de culpabilité surprise

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Contre toute attente alors que l'on avait retenu toute la journée de ce vendredi 13 septembre pour la tenue de l'enquête préliminaire de Brian French, ce dernier a viré capot de bord et plaidé coupable, hier, aux accusations portées contre lui.

French, âgé de 34 ans, est détenu depuis le 19 mai dernier alors qu'il avait été impliqué dans un accident de la circulation, qu'il était au volant pendant une interdiction de conduire de la Cour, qu'il présentait de plus des symptômes de consommation d'alcool et que ses trois enfants qui l'accompagnaient avaient été blessés dont deux sérieusement.

Les cinq accusations déposées contre lui par la procureure Stéphanie Landry faisaient état de la conduite pendant une interdiction, de refus de fournir un échantillon sanguin et de trois accusations de capacité de conduite affaiblie ayant causé des lésions corporelles à autant d'enfants.

C'est l'accusé lui-même qui a mandaté son avocat, Me Jean Couture, d'enregistrer ces plaidoyers de culpabilité.

Me Couture aurait bien voulu entamer les représentations sur sentence sur-le-champ mais la procureure Stéphanie Landry a informé le juge Michel Côté de la Cour du Québec qu'elle n'avait reçu la requête pour les plaidoyers de culpabilité que la veille et qu'elle désirait faire entendre un témoin lors des représentations sur sentence.

Ce témoin devrait être en mesure d'éclairer le tribunal, entre autres, sur l'état de santé des enfants dont deux avaient passé plusieurs semaines à l'hôpital et risquent de vivre la balance de leur vie avec des séquelles.

Le 11 octobre

Selon des commentaires émis devant la Cour - même si les représentations sur sentence ne seront effectuées que le vendredi 11 octobre -, il semble que les deux avocats au dossier ne s'entendent pas sur le nombre de mois ou d'années que French devrait passer derrière les barreaux.

Me Couture a dit qu'il était au service de son client et qu'il le représenterait jusqu'au bout.

French aurait laissé entendre qu'il accepterait sans protester la peine qu'on lui imposerait.

Des discussions hors cour, a mentionné Me Couture devant le juge Côté, avaient permis d'avoir une offre de trois ans sur la table ce qui équivaudrait à 40 mois de détention car l'accusé est en détention préventive depuis bientôt quatre mois et demi.

La procureure Stéphanie Landry a répliqué que ce qui se disait hors cour devrait rester hors cour.

L'accident dont il est question et qui est à l'origine des chefs d'accusation s'était produit le dimanche 19 mai, vers 15 h 45, à la rencontre des chemins Rivière-du-Nord et New Mexico, dans le Canton de Newport.

Au départ de toute cette affaire, French n'aurait pas dû se trouver au volant car sa dernière sanction pour capacité de conduite affaiblie ne remontait qu'au 5 mars 2002; il avait également été condamné à verser une amende de 1000 \$.

L'accusé qui avait «fêté» la veille de l'accident allait reconduire les enfants chez son épouse quand l'accident est survenu.

Ce qui ne rendait pas l'affaire sympathique, c'est qu'après la collision, une fois les enfants sortis de l'habitacle, l'accusé aurait ramassé une caisse de bouteilles de bière qu'il a apportée chez des voisins pour la cacher mais ces derniers avaient refusé.

L'accusé avait, avant l'accident du 19 mai dernier, trois antécédents en matière de conduite avec les facultés affaiblies.

pour femme

30 % de rabais. tout ceci
• dessous flatteurs pour elle
Marques Flexees et Nancy Ganz.
• mode Joneswear et Jax II pour elle

30 % de rabais tenues d'extérieur pour elle

pour homme

3 articles ou plus :
30 % de rabais
2 articles : 25 % de rabais
un article : 20 % de rabais
Sous-vêtements Stanfield's et chaussettes McGregor, Weekender, Dockers®, Levi's®, Wilson, CCM et Stanfield's pour lui
Les paquets multiples comptent pour un seul article.

30 % de rabais. toutes
• les chemises de ville pour lui
• les tenues d'extérieur pour lui
Modèles de ville et tout-aller signés ToGo™, Mantles™, Weatherman, London Fog, Pacific Trail, RFT de Rainforest et Jones New York.

pour enfant

30 % de rabais. toute la mode pour enfant
Marques ToGo™, Osh Kosh, Rerun, Adidas, Point Zero, X-Games, Nike et Reebok.
Tailles 2 à 16.

15 % de rabais. tous les meubles et basiques de nursery
Lot de poussettes, sièges d'auto, meubles, literie de couchette et accessoires de nursery.

accessoires

50 % de rabais. tout ceci
• sacs à main Mantles™
• bijoux Charter Collection® et Principles® en or
• bagages
Marques American Tourister, Samsonite, Air Canada et Atlantic.

40 % de rabais. tous les collants fins Mantles™
30 % de rabais. toutes les montres classiques de Timex et Casio, Bulova, Cardinal, Sierra, Perry Ellis, Hugg Max et Orléan.

chaussures

maintenant 39⁹⁹
chaussures sportives Cambrian et Propét® pour elle et lui
Jusqu'à 60 % de rabais.

linge de maison

60 % de rabais
• tous les oreillers Healthy Living® et en velours
• serviettes ToGo™ en éponge
• toutes les serviettes ToGo™ Essentiel

45 % de rabais couettes et couvre-matelas Healthy Living®

40 % de rabais literie ToGo™ en finette

gros articles pour la maison

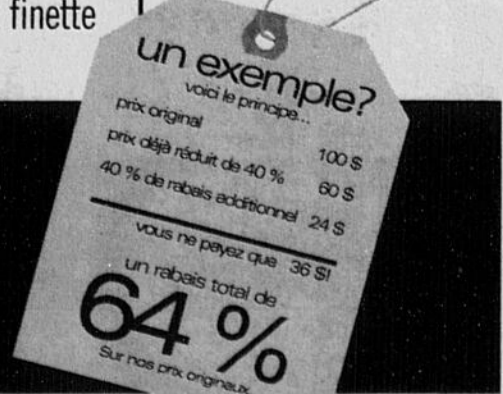
solde 888 \$
duo-sommeil Bronze Elite de Sealy, format grand lit. Ord. 1 799 \$.
25 % de rabais tout le mobilier de séjour, salle à manger et chambre à coucher

articles ménagers

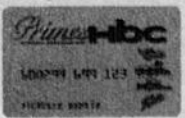
40 % de rabais Comingware
achetez un article et obtenez 25 % de rabais à l'achat du deuxième
tous les petits électros de cuisine et de soins personnels, rasoirs, fers à repasser et purificateurs d'air
Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.

liquidation! 40% de rabais additionnel

linge de maison et articles ménagers non électriques à prix déjà réduit plus tout ceci aussi à prix déjà réduit pour homme, femme et enfant : mode, chaussures, accessoires, bijoux et lingerie



*Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Nouvellement réduit », « Atout griffé », « Achat spécial » et ceux des rayons concédés.



OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



Son eau potable a été contaminée par un épandage

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

Depuis la fin du mois d'août, Richard Caron de Saint-François-Xavier-de-Brompton vit avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête en ce qui concerne l'eau potable de sa résidence.

Ce résidant du chemin de la Rivière a reçu une lettre du ministère de l'Environnement du Québec le sommant de faire bouillir l'eau en provenance de son système de captage d'eau potable avant de la consommer et ce, pour une durée indéterminée.

La cause du problème de Richard Caron se trouve à l'arrière de la maison de campagne qu'il loue de la compagnie Sintra. Le système de captage d'eau potable qu'il utilise se trouve dans un champ, loué à un agriculteur de Saint-François-Xavier-de-Brompton, situé à l'arrière de sa résidence. Des travaux d'épandages de matières résiduelles fertilisantes, soit des boues provenant de papeteries, y ont été effectués à la mi-août.

Lettre explicite

La lettre du ministère de l'Environnement est explicite quant aux risques de contamination de son eau potable: «Étant donné que les matières résiduelles fertilisantes utilisées sont susceptibles de contenir des organismes pathogènes [...], nous ne recommandons aucun épandage de cette catégorie à moins de 90 mètres



Robert Caron s'est vu interdire de consommer l'eau de la résidence qu'il loue sur le chemin de la Rivière, à Saint-François-Xavier-de-Brompton.

des ouvrages de captage de l'eau potable».

«Les fertilisants ont été épandus sur tout le terrain sans tenir compte de ces normes. Un ingénieur du ministère de l'Environnement est venu me dire de faire bouillir mon eau avant de la consommer vers la fin du mois d'août. Par la suite, on m'envoie cette lettre. Je ne peux plus me servir de cette eau sans risquer d'être contaminé», déplore M. Caron.

Robert Caron ne souhaite pas partir en guerre contre l'agriculteur concerné ou la compagnie Sintra qui lui loue la maison et qui loue les champs à ce même agriculteur. M. Caron a déjà fait part de son intention de quitter cette maison sans eau potable. Il réclame seulement les frais de déménagement et quelques mois de loyer

pour les dommages subis.

Plainte des voisins

«Ce sont les voisins qui se sont plaints de l'odeur lorsque les boues ont été déposées sur le terrain. Ils sont venus prendre des photos pour se plaindre au ministère de l'Environnement. Pour ma part, ce n'est pas l'odeur qui me préoccupe, mais la qualité de l'eau que je consomme», indique Robert Caron.

Ce dernier avoue craindre que des problèmes de santé plus importants puissent le toucher.

«J'ai bu cette eau après l'épandage et avant qu'on m'avertisse. Je suis allé passer des tests à l'hôpital et j'attends les résultats. Avec tout ce qui s'est dit sur la bactérie E-coli, c'est certain que je suis inquiet», avoue M. Caron.

Avec le temps sec de la fin août et du début septembre, Robert Caron ne comprend pas pourquoi l'agriculteur concerné ne soit pas venu réparer sa faute dans les champs avant que les boues ne fassent le tort anticipé.

«Il aurait pu venir enlever ces boues fertilisantes. Sans pluie, elles n'ont peut-être pas encore pénétré. J'ose espérer que le ministère de l'Environnement fera la lumière dans cette histoire», poursuit le résidant de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Robert Caron n'ose penser ce qui aurait pu arriver si les voisins ne s'étaient plaints de l'odeur des ces boues fertilisantes.

«Je boirais certainement encore cette eau, sans me soucier de rien», signale Robert Caron.

Un avis d'infraction acheminé au producteur agricole

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Le ministère de l'Environnement a acheminé un avis d'infraction au producteur agricole responsable de l'épandage de boues de papeteries sur une terre du chemin de la Rivière, à Saint-François-Xavier-de-Brompton, parce qu'il a omis de respecter une distance réglementaire de 90 mètres d'ouvrages de captage d'eau potable.

«L'avis d'infraction a été émis. Le dossier est sous enquête et nous verrons ce qui en découlera», indique Hélène Beauchesne, porte-parole du bureau régional du ministère à Sherbrooke.

À la suite d'une visite sur les lieux, à la fin août, le ministère de l'Environnement a constaté que de l'épandage de matières résiduelles fertilisantes avait été effectué à proximité d'un ouvrage de captage d'eau potable.

Il a donc avisé le locataire d'une maison située à proximité, Robert Caron, de faire bouillir son eau avant de la boire.

Selon la porte-parole du ministère, il s'agit du premier cas de contamination du genre à survenir dans la région.

«À notre connaissance oui. Le problème dans ce cas-ci, ce sont les organismes pathogènes: on a des normes pour les boues utilisées comme matières fertilisantes en ce qui concerne les coliformes et la salmonelle», explique Mme Beauchesne.

Celle-ci rappelle qu'en vertu des «Critères provisoires pour la va-

lorisation des matières résiduelles fertilisantes», «on ne le temps; il faudrait ou doit pas faire d'épandage à moins de 90 mètres d'une prise d'eau potable ou d'un ouvrage de captage d'eau souterrain».

Où est la source?

Denis Paquin, ingénieur chez Fertilval, dont les boues ont été utilisées par l'agriculteur, souligne pour sa part que le problème tient au fait qu'on ignore où se trouve exactement l'ouvrage de captage de l'eau potable.

«L'agriculteur qui loue la terre (propriété de la compagnie Asphalte Sintra) fait des travaux de mise en valeur de la terre afin de cultiver. Tout est arrêté, on est à l'étape de chercher la source d'eau potable», dit-il.

«Il faudrait bien déterrer la conduite d'eau (pour atteindre l'ouvrage de captage), ou tout simplement construire un nouveau puits», explique M. Paquin.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2002-09-11		GAGNANTS	LOTS
6/6	1	2 000 000,00 \$	
5/6+	8	55 121,60 \$	
5/6	334	1 056,20 \$	
4/6	14 588	46,30 \$	
3/6	237 429	10,00 \$	
Complémentaire:	(21)	Ventes totales: 11 809 138 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$	

Québec		GAGNANTS	LOTS
Tirage du 2002-09-11			
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	1	50 000,00 \$	
5/6	18	500,00 \$	
4/6	1 147	50,00 \$	
3/6	21 537	5,00 \$	
Complémentaire:	(10)	Ventes totales: 613 105,00 \$	

Lots bons Double Jeu		Tirage du 2002-09-11			
		GAGNANTS	LOTS		
01	04	23	27	115	434,78 \$
14	28	35	45	63	396,83 \$
14	21	24	29	75	333,33 \$

*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 4/9 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

Quintessence		Extra		Extra	
Tirage du 2002-09-12		Tirage du 2002-09-12		Tirage du 2002-09-11	
3	584	4	2545	NUMÉRO: 174422	NUMÉRO: 290714

Panco		Tirage du 2002-09-12							
05	07	08	09	13	16	22	26	29	30
36	38	39	41	43	44	56	63	64	69

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX

OUVERTURE LE 16 SEPTEMBRE

Clinique de Santé et Mieux Être

Derma Cellulte
CONCEPT EUROPÉEN
Équipements exclusifs

Ensemble unique de soins corporels :

- traitement de cellulite, rides, varicèzes, graisse localisée, fourdeurs aux jambes, pressothérapie, tonification, raffermissement (perte de ceinture de cheval), drainage lymphatique, enveloppement algues et boue.
- Equipement unique.
- Aussi traitement du ventre.
- Soins de cellulite en profondeur avec huiles essentielles.
- Drainage lymphatique complet.

- Enveloppement aux algues et à la boue.
- Bain thérapeutique autonettoyant.
- Huiles essentielles.
- Fait fondre la cellulite, exfoliant.
- Amincissement et perte de la graisseuse.
- Excellent pour l'arthrite et l'arthrose.

Tel.: (819) 843-2333
351, rue Principale Ouest.
Magog

Venez nous visiter et courez la chance de gagner un forfait santé valeur de **150 \$**

Journée "portes ouvertes"
le lundi 16 septembre.

Réduire les impôts, augmenter les dépenses en santé et en éducation...
Venez clavarder avec

Jean Charest
aujourd'hui vendredi à 17h

cyberpresse.ca
www.cyberpresse.ca/clavardage

Opinions

L'inventeur réinventé

Baisses d'impôts de 5 milliards de dollars tout en respectant le déficit zéro ; augmentation sensible des budgets alloués à la santé et à l'éducation mais gel des crédits dans tous les autres ; abolition des régies régionales de la santé ; fiscalité simplifiée et grand coup de balai dans la réglementation des entreprises. À gros traits, voilà à quoi rime le Québec que veut réinventer Jean Charest, chef du Parti libéral du Québec.

Pour peu qu'on connaisse le chef libéral ou qu'on ait suivi le cheminement de sa carrière politique, un tel programme ne surprend guère. Jean Charest portait alors les couleurs du Parti conservateur de Brian Mulroney qu'il défendait cette vision des choses. Et quand il a failli coiffer Kim Campbell au fil d'arrivée de la direction du PC, le député de Sherbrooke proposait encore un programme politique semblable à ce qu'il offre maintenant à l'électorat québécois. Jean

Charest a été, est et sera toujours conservateur.

Cela étant, il faut tout de même reconnaître au chef de l'Opposition un discours et des actions qui collent aux attentes d'une partie de l'électorat. Bernard Landry, l'actuel premier ministre du Québec, a toujours opté pour un rôle accru de l'État. Son vis-à-vis propose le contraire. Et force est d'admettre que plusieurs Québécois et Québécoises croient que le temps est venu de ramener l'appareil gouvernemental à des proportions plus modestes. Alors, quand le député de Sherbrooke propose de geler les crédits de tous les ministères, il fait naître l'espoir que cet argent ainsi économisé sera mieux utilisé. Nommément dans les réseaux de la santé et de l'éducation. Là où sont les véritables besoins.

Sur papier, le programme d'action de Jean Charest et de son équipe libérale semble porteur de belles réalisations. Sauf que le programme li-



Michel MORIN

béral ne diffère pas des autres en cela qu'il est évasif sur le comment. Comment Jean Charest parviendra-t-il à maintenir le déficit zéro, à accorder des réductions d'impôts de 5 milliards \$ tout en injectant 6 milliards de dollars dans le réseau de la santé sur une période de six ans ?

Certes, en imposant un régime

minceur à l'État québécois, un gouvernement libéral sera capable de dégager une certaine marge de manœuvre financière. Mais cela sera-t-il suffisant pour rencontrer tous les objectifs ? On peut en douter. À moins que...

À moins que Jean Charest ne mise sur un prochain premier ministre du Canada pour améliorer la position financière du gouvernement du Québec. Jean Charest ne l'affirmera peut-être jamais ouvertement, mais il doit avoir poussé un profond soupir de soulagement quand Jean Chrétien a annoncé qu'il se retirait de la vie politique. Bien que cela ne se fera qu'en 2004, les chances de voir Paul Martin succéder à Jean Chrétien sont pour le moins bonnes. Or, Jean Charest et Paul Martin partagent la même vision politique. Du Canada et du Québec.

Il n'est pas loufoque de penser que l'actuel chef de l'Opposition, quand il se voit premier ministre du

Québec, compte énormément sur un Paul Martin pour améliorer les relations fédérales-provinciales. De même, Jean Charest doit espérer que le gouvernement du Canada, sous la direction de Paul Martin, sera moins intraitable avec les provinces que ne l'est Jean Chrétien au chapitre du partage de la richesse. Des paiements de transfert beaucoup plus généreux en provenance d'Ottawa pourraient certes aider Jean Charest à réaliser les engagements qu'il soumet aujourd'hui.

Mais avant de penser à l'avenir, Jean Charest doit d'abord séduire l'électorat avant de le convaincre que sa recette est la bonne. Et à cet égard, la partie est loin d'être gagnée. Jean Charest le sait même s'il dit ne pas porter d'intérêt aux différents sondages. Essentiellement, c'est ce qui explique son empressement à produire son plan d'action politique maintenant, à plusieurs mois d'une campagne électorale.

Tribune libre

Virage à droite et piétons

Monsieur Maurice Cloutier,
Rédacteur en chef
La Tribune

La rue n'appartiendrait donc qu'aux automobilistes? Virage à droite autorisé pour s'harmoniser au reste de l'Amérique. Le civisme québécois au volant va-t-il «s'harmoniser» à celui des Ontariens et des Américains? Des études ne l'ont pas recommandé, mais les automobilistes oui!

Je viens de faire une plainte à mon arrondissement 6 (30 août 2002) parce que les automobilistes ne respectent pas les flèches indicatives et nos «bonhommes» pour piétons au coin Portland/Jacques-Cartier. Deux automobilistes venaient de passer, ce 30 août, entre moi et une dame qui passions sur notre «bonhomme blanc demandé» et ces deux automobilistes n'avaient qu'une flèche (et non deux) leur interdisant de tourner à droite.

Encore ce matin, j'ai dû attendre pour laisser passer deux automobilistes au coin Jacques-Cartier/King, alors que j'étais partie à traverser sur mon «bonhomme blanc»... Et on veut nous faire croire que les automobilistes vont s'arrêter au virage à droite permis!

M. Cloutier, si vouloir éviter la mort d'un piéton, c'est crier «à l'hécatombe», comment pensez-vous que doivent se sentir les piétons québécois qui ne sont pas automobilistes (personnes âgées, handicapées, jeunes) et qui ont à traverser des chemins pour se rendre à leurs activités, et pour qui les «lumières» et «bonhommes» sont les seules garanties (parfois pas même respectées) pour traverser en toute sécurité les chemins?

Prochaine étape: faudra-t-il enlever les «bonhommes»? Ah! ces piétons nuisibles aux automobilistes pressés!

France Croteau
Sherbrooke, arrondissement 6



pallaramee@sympatico.ca

Où sont les citoyens?

À la dernière réunion du conseil municipal du Canton de Magog, je fus surpris de constater qu'il y avait plus de gens travaillant pour la municipalité que de citoyens : un contingent de treize (13) personnes représentait la municipalité dont sept élus et six fonctionnaires alors que seulement huit (8) citoyens étaient présents! Rappelons qu'il y a 5200 habitants permanents dans le Canton en plus d'une population de villégiature très importante d'environ 4000 habitants.

Ceci contrastait vivement avec la réunion de consultation du mois de juin au sujet des modifications au règlement d'urbanisme pour le secteur des Quatre-Fourches, où près d'une centaine de citoyens du Canton et de la ville de Magog étaient présents.

J'en conclus qu'à moins de sujet extraordinaire tel que la construction éventuelle d'un grand centre commercial dans une zone rurale, ni la population du Canton ni les médias locaux sont actuellement préoccupés par l'importance grandissante de l'administration municipale dans notre vie de tous les jours. Notons qu'aucun journaliste n'était présent pour rapporter les sujets discutés lors de cette réunion du Conseil.

Alors que les gouvernements du Canada et du Québec accélèrent le «pelletage» de leurs responsabilités dans la cour des municipalités, les citoyens et les médias boudent les assemblées municipales.

J'en appelle donc aux citoyens de s'impliquer davantage sur la scène mu-

nicipale. Participons individuellement ou à titre de groupements organisés aux assemblées municipales où nous pouvons intervenir directement par le biais de l'ordre du jour ou par la période de questions. En l'absence d'une opposition officielle, les citoyens de plusieurs municipalités ont organisé des comités ou des associations défendant les points qui les intéressent.

La nouvelle série télévisée *Bunker, le cirque* illustre bien qu'on a les politiciens qu'on mérite. Il n'en tient qu'à chacun de démentir cette allégorie en s'informant et en participant à la gouvernance municipale afin d'améliorer notre milieu de vie.

Donald Boileau
Canton de Magog

Castors: le marketing sur la glace!

Coup de fil de Matt McNight, à la suite de ma lettre parue il y a deux semaines où je déplorais l'inertie du marketing des Castors.

Celui-ci se disait très au courant des promesses faites aux partisans Sherbrookoises depuis quatre ans et des déceptions vécues par ceux-ci, principalement lors de la saison dernière (à oublier!).

«Nous avons concentré tous nos efforts afin de mettre une équipe gagnante sur la glace et de donner aux partisans ce qu'ils attendent depuis longtemps; un spectacle excitant», me disait-il. «Ensuite, les promotions suivront.»

Il faut admettre que c'est ce que les partisans des Castors attendent pour revenir en grand nombre au palais des sports. Et les derniers matchs préparatoires nous ont démontré de très belles choses. On est peut-être sur la bonne voie.

La partie du 30 août, au palais des sports, était excitante au possible alors que les Castors ont changé un recul de 1 - 4 en une victoire de 5 - 4 contre les Tigres de Victoriaville. Je crois que c'est le genre d'émotions que les Nicolas Corbeil, Louis Mandeville, Richard Stehlik, Alex Bourret et leurs coéquipiers nous réservent pour la saison qui commence ce soir.

Alors nous aurons la réponse à nos questions très bientôt. Les Castors connaîtront-ils un début de saison gagnant? Les spectateurs répondront-ils par leur présence? L'équipe de marketing des Castors démontrera-t-elle qu'elle veut garder l'équipe à Sherbrooke? À suivre de près...

Mario Lambert

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8
Télécopieur 564-8098

Document

Pourquoi pas avec bébé?

J'ai presque assisté au spectacle de François Morency au Vieux Clocher de Magog le 31 août dernier. Pourquoi «presque»? Simplement à cause d'une personne bornée.

Un couple d'amis nous a invités, mon mari et moi, à aller à ce spectacle. Tant qu'à faire une heure et demie de route pour s'y rendre, nous avons décidé de prendre la journée et d'aller faire un tour à la Fête des vendanges de Magog avant le spectacle. Le hic, c'est que j'ai un petit bébé d'un mois et demi et que je l'allaité. Pour éviter d'avoir à me promener avec deux ballons de football

si durs que le moindre rire causerait un déluge, nous avons décidé d'emmener notre petite fille.

Nous attendions en ligne pour entrer au Vieux Clocher quand une dame nous a dit qu'il n'était pas possible d'assister au spectacle avec un bébé. Son argument: «Ce n'est pas un endroit pour ça». On a essayé d'obtenir plus de détails sur ce refus. Elle nous répétait sans cesse: «Ce n'est pas un endroit pour ça».

Nous avons demandé à parler à son patron. Lui non plus n'avait pas d'arguments à nous donner. Nous avons eu

beau lui dire que le bébé ne boirait pas de bière (ha! ha!), qu'il ne s'assoierait pas sur une chaise (le monsieur nous disait qu'on avait payé pour quatre et non pour cinq), que la poussette pouvait être pliée et mise au vestiaire et, surtout, que je m'engageais à sortir de la salle au moindre pleur de mon bébé, rien à faire. Lui aussi était collé au «ce n'est pas un endroit pour ça».

Il nous a remboursé nos billets, mais a refusé de nous dédommager pour le trajet que nous avons dû faire et la gardienne que nous avons payée pour nos trois autres enfants à la maison. Nous sommes repartis avec notre

petit bonheur, ou plutôt avec une grande frustration.

Comment se fait-il qu'il soit impossible en 2002 de prendre de petites vacances simplement parce qu'on a un nourrisson? Je croyais que la société devait valoriser la famille. Je croyais aussi que l'allaitement maternel était la solution préconisée par le système de santé. J'ai allaité mes trois premiers enfants pendant seulement un mois et j'ai senti des reproches venant des infirmières du CLSC. Pour mon dernier enfant, j'avais le goût d'allaiter plus longtemps mais je ne voulais pas être prise pour rester à la maison. Le monsieur du

Vieux Clocher m'a donné une douche froide. Refuser de nous laisser entrer à cause du bébé, c'est de la discrimination.

En attendant, je continue de faire mes activités avec ma petite Axelle. Elle est très calme alors je ne me gêne pas pour l'emmener au restaurant, à des noces et à plein d'autres sorties. Pour ce qui est du spectacle de François Morency, j'aurai peut-être l'occasion de le voir à la télévision...

Christiane Lagacé
Victoriaville

Avez-vous travaillé à Bell entre 1993 et 2002?

**Vous pourriez être admissible à un
paiement par suite de l'entente
sur l'équité salariale.**

Bell Canada et l'ACET concluent une entente sur l'équité salariale

Bell et l'ACET sont parvenues à une entente, assujettie au vote de ratification, dans le dossier de l'équité salariale. L'entente comprend un versement en argent et des rajustements au régime de retraite.

Qui est admissible à un paiement?

Les employées actuelles et anciennes ainsi que les retraitées qui ont travaillé à Bell pendant au moins six mois entre le 1^{er} avril 1993 et le 31 mai 2002, dans des postes de personnel de bureau ou de représentante en communications, représentées par l'ACET.

Les anciennes employées doivent s'inscrire pour participer au vote de ratification et recevoir un paiement

Le vote de ratification se déroulera du 19 au 23 septembre 2002. Les employées actuelles et retraitées qui y sont admissibles seront contactées directement par l'ACET.

Les anciennes employées qui sont admissibles au vote doivent s'inscrire auprès du Centre d'information sur l'équité salariale pour pouvoir voter et/ou recevoir un paiement.

Pour vous inscrire au vote, veuillez communiquer au Centre d'information sur l'équité salariale votre nom (tel qu'il était lorsque vous travailliez à Bell) et vos numéro d'employée, date de naissance, adresse actuelle, numéro de téléphone et adresse électronique. **Vous devez absolument fournir cette information avant 20 h, le 16 septembre 2002.**

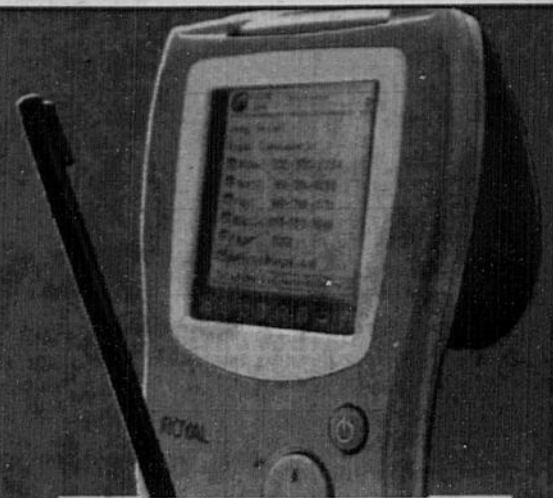
Vous pouvez communiquer vos renseignements :

- par Internet (remplir le formulaire électronique à l'adresse www.bell.ca/equitesalariale)
- par télécopieur au 1 866 211-1671
- par courrier électronique à l'adresse equite.salariale@bell.ca

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter le Centre d'information sur l'équité salariale par téléphone au 1 866 786-1133 ou à l'adresse equite.salariale@bell.ca.



Pour la rentrée, c'est... GRATUIT!



ROYAL
Organiseur de poche
• Agenda • 128 K • Calendrier
• Répertoire de courriels • Multi-langue
• Crayon stylus à écran tactile

* À l'achat de tout produit identique.



JVC
Magnéscope VHS 4 têtes HI-FI
• SOPB (lecteur quasi S-VHS)
• Entrée A/V frontale
• Télécommande

118\$



PRIMA MP3
Lecteur DVD
• Lecture NTSC ou PAL
• Compatible CD-R/RW/MP3
• Télécommande

138\$



RCA
Magnéscope VHS 4 têtes HI-FI
• Entrée AV frontale
• Sauts publicitaires • Télécommande

138\$



SONY
Magnéscope VHS 4 têtes hi-fi
• Châssis de 430mm
• Entrée A/V frontale
• Télécommande multimarques

168\$



RCA
Lecteur DVD/DC/VCD
• Compatible CD-R/RW et MP3
• Sortie numérique (optique/coaxiale)
• Photoview numérique
• Sortie S-Vidéo • Téléc. TV/DVD

178\$



SONY
Lecteur DVD/DC/DCV
• Compatible DVD-R/RW
• Sortie coaxiale numérique
• Télécommande

228\$



SONY
Mini chaîne avec changeur 3 DC
• 2 x 60 watts • Entrée A/V frontale
• Double magnétocassette
• Système de contrôle à atténuation VACS

248\$



JVC
Mini système de son
• 2 x 100 watts
• Double magnétocassette
• Télécommande

298\$



RCA
Téléviseur 13"
• Tube-image à haut contraste
• Entrée A/V frontale
• Télécommande

178\$



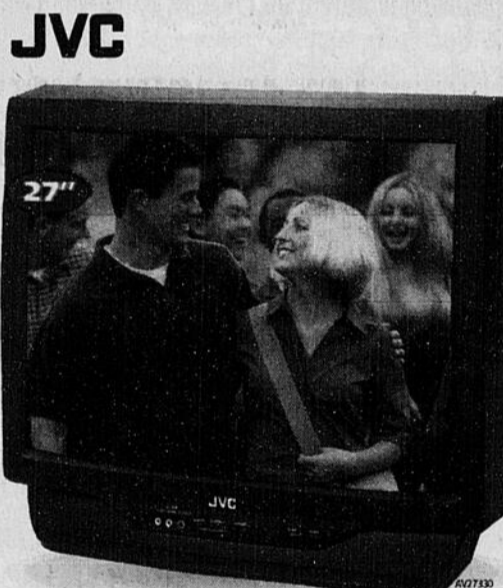
JVC
Téléviseur 20" stéréo
• 2 prises AV
• Télécommande universelle

298\$



SONY WEGA
Téléviseur stéréo 24"
• Tube-image plat
• Entrée vidéo à composants
• Balayage "Velocity modulation"
• Son haute définition

598\$



JVC
Téléviseur stéréo 27"
• Entrée vidéo à composants
• Entrée A/V frontale
• Filtre en peigne numérique 3 lignes
• Télécommande multimarques

498\$

Le premier récepteur satellite de télé interactive au Canada
Système 3120

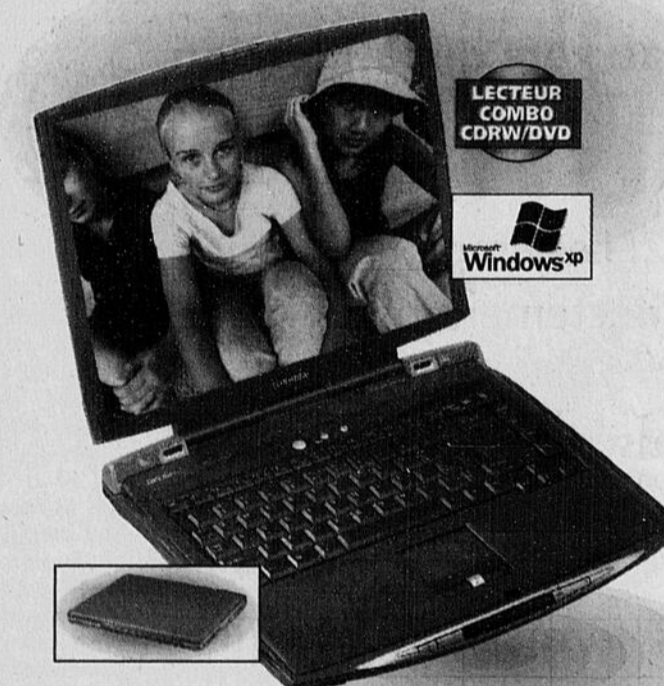
- Accès aux services interactifs
- Guide de programmation à l'écran avec fonction image sur image
- Télécommande universelle à 4 modes contrôlant la télé, le magnéscope et le récepteur satellite
- Horloges de rappel - rappel d'émission, magnéscope et syntonisation automatique
- Sortie S-Vidéo pour les émissions en Super Définition, son de qualité DC
- Galaxie : un mélange de 30 postes de musique commerciale de qualité DC
- Boîtier mince et étillé

Prix en magasin 198\$
*Crédit de programmation - 90\$
*Crédit de programmation télé interactive - 10\$
*Coupon-rabais - 50\$

48\$
Après tous les rabais.

Bell ExpressVu

TOSHIBA Satellite



Processeur Intel Celeron 1.3 GHz
• Mémoire : 256 Mo
• Disque rigide : 30 Go
• Écran 14.1" actif

RABAIS de 100\$
1998\$

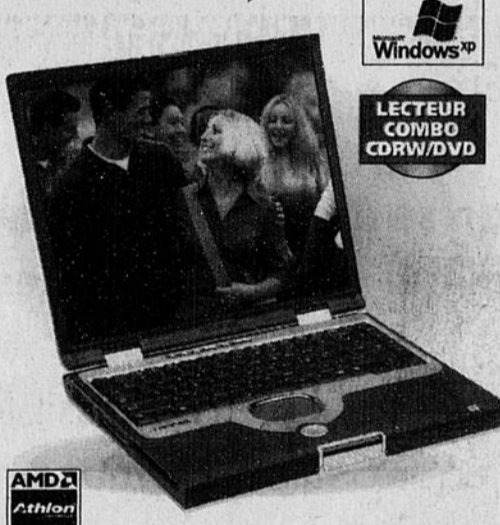
Processeur Intel Pentium 4 1.7 GHz
• Mémoire : 256 Mo DDR
• Disque rigide : 40 Go
• Écran 15" actif

RABAIS de 200\$
2798\$

Processeur Intel Pentium 4 1.7 GHz
• Mémoire : 512 Mo
• Disque rigide : 40 Go
• Écran 15" actif

RABAIS de 200\$
3298\$

COMPAQ



Processeur AMD Athlon XP 1700+
• Mémoire : 256 Mo DDR
• Disque rigide : 30 Go
• Lecteur combo (graveur DC/DVD)
• Écran actif de 15"

2498\$

MICOR innova PC



Innova 230
Processeur AMD Athlon XP 2000+
• Architecture AMD QuantiSpeed opérant à 1.67 GHz
• Mémoire : 256 Mo DDR • Disque rigide : 60 Go, 7200 RPM
• Graveur CD-RW de Sony : 32x/10x/40x
• Lecteur DC de Sony : 52x
• Carte vidéo Hercules 4500 xt - 64 Mo avec sortie TV
• Clavier, souris et haut-parleurs Yahoo! inclus

1698\$

Innova 330
Processeur Intel Pentium 4 - 2.4 GHz
• Mémoire : 256 Mo DDR • Disque rigide : 80 Go, 7200 RPM
• Graveur CD-RW de Sony : 32x/10x/40x • DVD de Sony : 16x
• Hercules 4500 xt
• Carte vidéo 64 Mo avec sortie TV
• Carte de son Muse XL
• Clavier, souris et haut-parleurs Yahoo! inclus

1998\$

COMPAQ



Processeur Celeron de 1.4 GHz
• Mémoire : 128 Mo PC133 • Disque rigide : 40.0 Go
• Graveur de DC 40x • Fax/modem 56k V90
• Moniteur non inclus

928\$

*Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité.



Nous réparons tous les appareils en électronique et en informatique...
Ou presque!

80067

Ouvert le dimanche
Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications

ROGERS **AT&T**
COMMUNICATIONS SANS FIL

Agent autorisé
Bell Mobilité **fi do**
TELUS **mobilité**